

Le Budget Participatif est un dispositif 100% démocratique qui vous permet de proposer et de voter pour des projets d'amélioration du quotidien de toutes et tous.

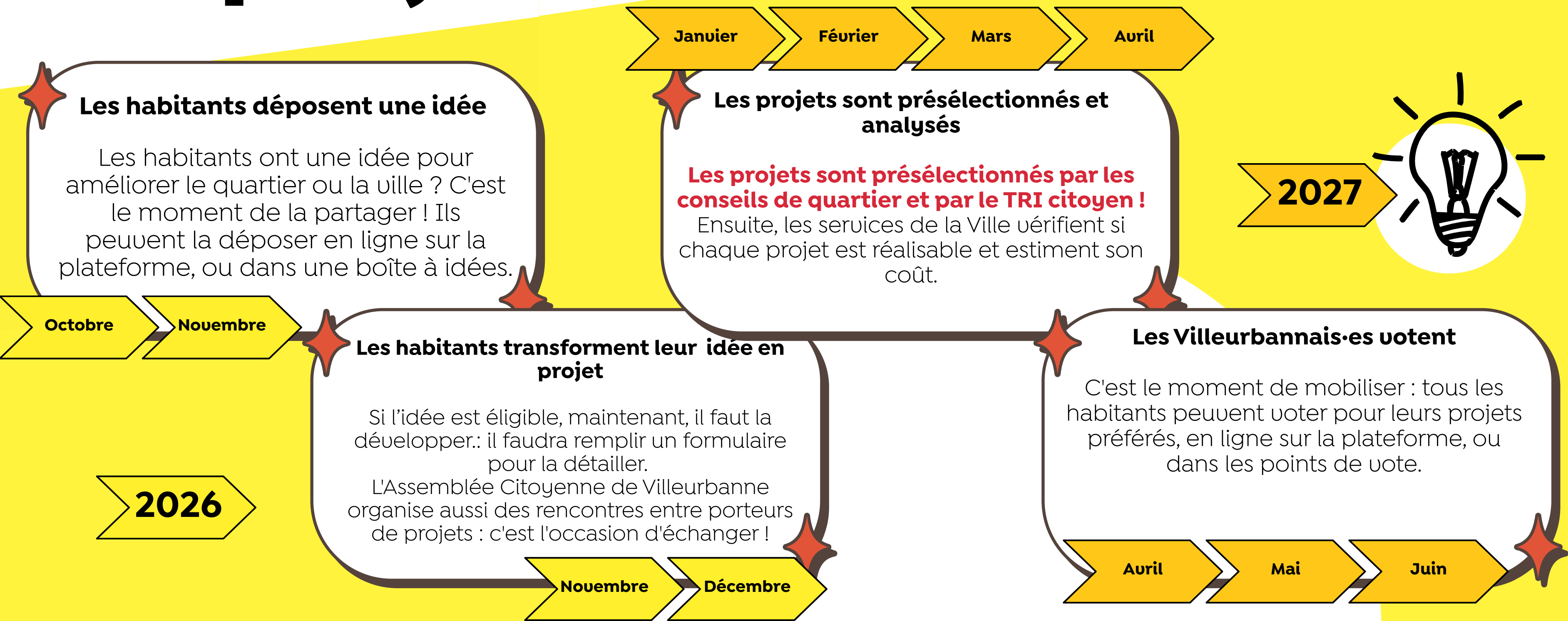
Quelques critères pour les projets:

1. Relever principalement sur des dépenses d'investissement
2. Relever des compétences de la Ville
3. Ne pas générer de coûts récurrents que les porteurs ne peuvent pas prendre en charge
4. En principe, avoir le montant max de 200 000€

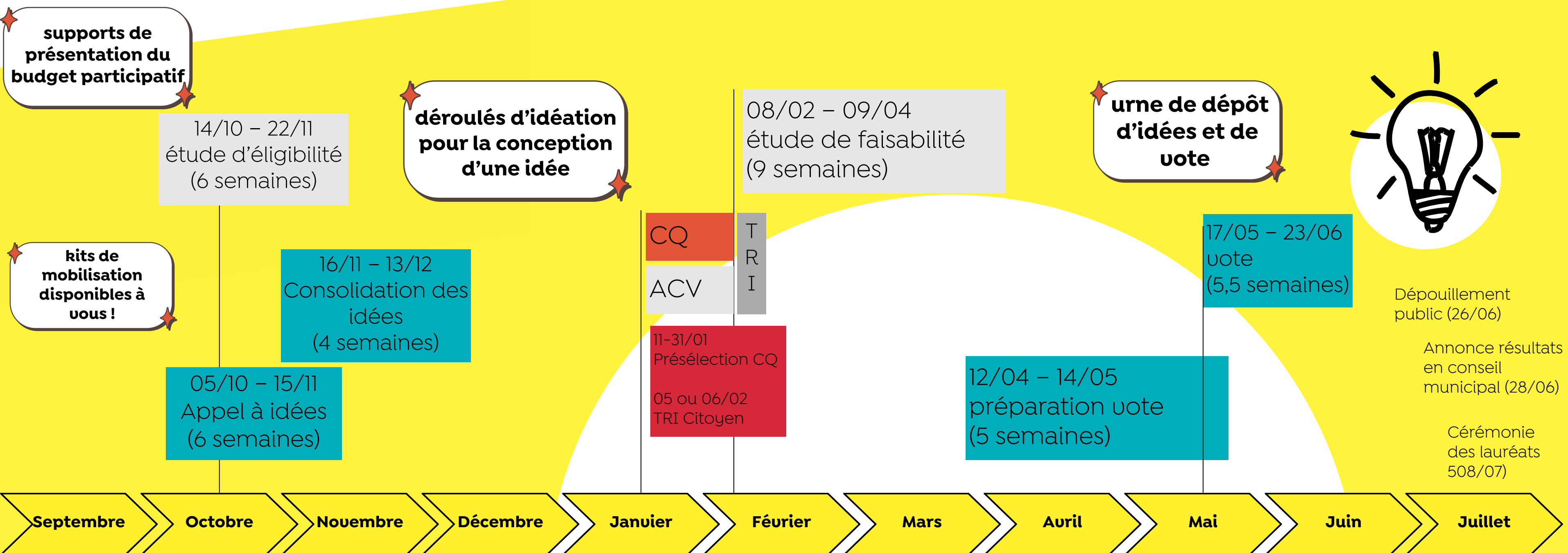
Qui peut déposer une idée ?

- Tout habitant, travailleur, étudiant de Villeurbanne de plus de 11 ans
- Les enfants de 7 à 10 ans dans un cadre éducatif autre que familial
- Les associations et sociétés publiques ou privées à but non lucratif ou agrément ESUS

Les grandes étapes de l'idée au projet !



Les grandes étapes de l'idée au vote !



**Vous avez des questions ?
N'hésitez pas à nous
contacter :**

Anayansi Gonzalez

Cheffe de projet Budget Participatif

participez@mairie-villeurbanne.fr

04 26 10 61 21

Luana Bruzzi

Chargée de projet Budget Participatif

participez@mairie-villeurbanne.fr

06 32 30 67 37

vi||eurbanne